



CENTRE HOSPITALIER EDMOND GARCIN

179 avenue des Sœurs Gastine

13677 AUBAGNE Cedex

☎ 04.42.84.70.02

☎ 04.42.84.06.67

direction@ch-aubagne.fr

Site Internet www.ch-aubagne.fr

Décision N° 17-410

↳ Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.6143.7 et D.6143-33 à 354,

↳ Vu le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction,

↳ Vu l'arrêté du 9 janvier 2014 nommant Madame Marie Dominique Cardi, Directrice des Soins, en qualité de Coordinatrice Générale des instituts de formations paramédicales

↳ Vu l'organigramme de la direction du Centre Hospitalier

Le Directeur décide :

Article 1 :

Dans le cadre de l'organisation de la garde administrative dévolue au Directeur, Madame Marie Dominique Cardi, Directeur des Soins, Coordinatrice Générale des Instituts de formations paramédicales, est désignée pour participer au tour de garde administrative instauré au Centre Hospitalier Edmond Garcin.

A ce titre, délégation lui est donnée pour :

- représenter le Directeur aux fins de traiter tous les problèmes urgents et prendre toutes les décisions qui s'imposent dans ce contexte.
- Signer tout document de quelque nature qu'il soit, présentant un caractère d'urgence pour le fonctionnement du Centre Hospitalier ou l'intérêt des patients.

Article 2 :

L'administrateur de garde rendra compte à l'issue de sa garde à Monsieur le Directeur des actes et décisions pris à ce titre en transmettant un rapport de garde écrit.

Article 3 :

La présente décision prend effet à compter du 18 avril 2017.

Article 4 :

La présente décision sera publiée sur le site internet du Centre Hospitalier. Elle sera notifiée pour information à Monsieur le Trésorier Principal.

Le Directeur par Intérim,



A. TESSIER

Diffusion :

- Intéressée
- Site internet
- Trésorier

